



Procès-verbal du conseil d'administration du 13 septembre 2016

Étaient présents :

Pierre Hanar
Jean-Jacques Gondo
Georges Wallerand
Yvon Leleu
Philippe Lecoq
Lucien Charloton
Gérard De Beukelaer
Hervé Darras
Michèle Karafa
Claudy Muzeaux
Christophe Pechon

Président
Vice-président
Secrétaire
Trésorier
Trésorier adjoint
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Suppléante
Vérificateur aux comptes
CER SNCF Mobilités
de Paris-Nord

Étaient excusés :

Michel Guinan
Pascal Chabot
Patrick Mandron
Pierre Miguel
Jean-Noël Maternowski
Daniel Leclerc
Denis Val

Vice-président
Secrétaire adjoint
Administrateur
Administrateur
Suppléant
Vérificateur aux comptes
CER SNCF Mobilités
de Picardie

Était absent :

CER SNCF Mobilités de Nord-Pas-de-Calais

Secrétaire administrative : Saliha Mahjoub

Ordre du jour

1. approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 7 juin 2016
2. situation comptable
 - subvention de fonctionnement : versements
 - préparation de la réunion des présidents de CTR
3. communication
4. conseil d'administration de l'Union - commentaires
5. manifestations
 - manifestations passées et à venir
 - manifestations 2018 : propositions de candidatures
6. lecture du courrier et questions diverses

M. Hanar, Président du comité Nord, souhaite la bienvenue aux administrateurs présents qu'il remercie de leur présence. Il salue en particulier M. Christophe Péchon, nouveau membre de droit représentant le CER SNCF Mobilités de Paris Nord qui a remplacé M. David Legrand, dont il assure désormais les fonctions de président de la commission des activités sociales et sportives de ce CER.

M. Hanar présente ensuite les excuses des administrateurs qui n'ont pu être présents ce jour et invite l'assistance à examiner les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion. La séance est ouverte à 9 h 50.

1. Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration des 7 juin 2016

Aucune demande de modification n'est parvenue au secrétariat du comité et, en l'absence d'observations formulées en séance, M. Hanar soumet le procès-verbal au vote des administrateurs qui l'approuvent à l'unanimité.

2. Situation comptable

➤ M. Leleu présente la situation de la trésorerie du comité, actualisée depuis le dernier conseil d'administration :

○ Produits :

• subvention du CER d'Amiens	3500,00 €,
• subvention du CER de Lille	5900,00 €,
• participation au national de variétés	2739,94 €,
• deuxième partie de la subvention de l'Union	15 055,50 €,
• troisième partie de la subvention de l'Union	10 366,50 €
• solde festival national de variétés	2080,77 €.

○ Charges :

• festival national de variétés (Auberge Yves Robert)	3098,08 €,
• exposition nationale de peinture à Entzheim	267,81 €,
• exposition régionale de peinture à Somain	332,90 €,
• frais de transport UMCA – Margny-Lès-Compiègne	535,00 €,
• frais des tirages copies à l'Union	207,00 €,
• subvention de fonctionnement – associations de Paris-Nord	4140,00 €,
• subvention de fonctionnement – associations d'Amiens	3542,00 €,
• subvention de fonctionnement – associations de Lille	3169,00 €,
• subvention exceptionnelle – GAC Calais	250,00 €,
• subvention exceptionnelle – Microfer Amiens	250,00 €,
• subvention de démarrage – AMFT	150,00 €,
• cotisation UAICF 2016	4689,00 €.

M. Leleu fait savoir que la deuxième partie de la subvention de fonctionnement versée par l'Union au comité, soit 15 055,50 €, a fait l'objet d'un trop perçu de 4 689 € qui correspond à la cotisation 2016 due à l'UAICF par les adhérents rattachés à notre comité. Ce problème est imputable à l'utilisation du nouveau logiciel de comptabilité mis en place par l'Union et ces 4 689 € ont été reversés à l'Union début septembre.

Pour terminer sur ce point, les trésoriers signalent qu'ils continuent à utiliser Excel qui leur convient parfaitement pour gérer les comptes du comité. Ils estiment par contre que ce n'est pas le cas pour le nouveau logiciel adopté par l'Union qu'ils ont essayé. Il est trop compliqué et non adapté à une association comme la nôtre, de plus, il constitue une source d'erreurs que le comité refuse d'assumer.

A noter que le comité Sud-Ouest, à l'occasion de son conseil d'administration du 23 juin 2016, a également émis de sérieuses critiques à l'égard de cet outil informatique. N'aurait-il pas été plus judicieux de prévoir une période probatoire pour savoir s'il convenait ou non aux besoins des comités avant d'en adopter définitivement l'utilisation ? Quoi qu'il en soit, le comité Nord ne participera pas aux frais d'utilisation d'un logiciel dont il refuse à juste titre de se servir.

M. Hanar indique que la subvention de fonctionnement versée par l'Union du comité a baissé de 800 €. Il précise que le comité Nord arrive en seconde place au niveau des effectifs et à l'avant-dernière à celui des subventions. Il reconnaît que cette situation est due principalement à son pourcentage important d'extérieurs.

M. Wallerand indique que les associations, avec un effectif important d'extérieurs, sont en général logées par les municipalités dont elles perçoivent également des aides financières, ce qui relativise cette situation.

Concernant les locaux, M. Muzeaux confirme que le local de Gauchy, où est logée l'association de Mme Maternowski, ne sera pas vendu. Il tient cette information de M. Denis Val, Secrétaire du CER SNCF Mobilités de Picardie.

M. Wallerand rappelle que le code du travail fait obligation aux entreprises qui reprennent possession de locaux affectés aux activités sociales des salariés, soit de réattribuer au CE des locaux équivalents, soit de le dédommager pécuniairement. Généralement, La SNCF applique la deuxième possibilité mais les sommes qu'elle verse aux CE ne sont pas utilisées pour reloger les associations.

M. Pechon fait savoir que pour reprendre un local transféré à un CE, la SNCF doit lui demander son accord. Si le CE refuse, l'entreprise ne peut en reprendre possession. S'il accepte, ce doit être en contrepartie de l'attribution d'un même nombre de mètre carré.

M. Gondo demande s'il ne serait pas possible de verser la subvention de fonctionnement aux associations au mois d'octobre car elles sont généralement en sommeil durant la période des vacances d'été.

M. Leleu indique que la subvention de fonctionnement de l'Union a été versée au comité en juin et qu'elle a été ensuite répartie entre les associations. En octobre, le comité versera la subvention destinée aux achats de matériel.

M. Pechon est étonné que le comité n'ait toujours pas reçu le chèque de subvention pour achat de matériel du CER de Paris-Nord car il a été établi en sa présence il y a une quinzaine de jours. Il vérifiera cette information dès son retour au CER.

- **préparation de la réunion des présidents de CTR**

M. Hanar a jugé cette réunion nécessaire afin de repréciser les missions et l'importance du rôle de ces structures dans le fonctionnement du comité.

Il rappelle d'abord que la présence des délégués, soit deux par commission, est obligatoire aux réunions convoquées par l'Union ; c'est important pour y apporter l'avis et les propositions du comité sur le fonctionnement de nos activités. De plus, un manque d'assiduité de leur part pénalise le comité sur le plan financier dès lors que leur présence intervient dans le calcul des subventions de fonctionnement versées par l'Union. Il est donc important que tout candidat à un poste au sein de ces structures sache qu'il est tenu d'honorer son engagement. M. Hanar trouve anormal que certains d'entre eux s'excusent trop souvent, voire en permanence.

D'autre part, il conviendra aussi de bien étudier les budgets des manifestations afin d'établir un tarif de participation raisonnable, mais aussi, adapté aux subventions qui nous sont allouées. Il a comparé les tarifs appliqués au rassemblement musical interrégional 2016 de Montdidier et au rassemblement national de jazz de Lyon en 2017. Pour le premier, il est demandé 20 € aux cheminots et 50 € pour le second. M. Hanar ajoute que

les associations perçoivent des subventions de l'UAICF et parfois, des collectivités locales, qui doivent aussi servir à financer les manifestations.

3. Point sur la communication

M. Hanar invite M. Wallerand, responsable de communication du comité, à prendre la parole. Tout d'abord, ce dernier signale que, conformément au programme de sa parution, la troisième édition 2016 des Echos du Nord est terminée et qu'elle est actuellement en cours de distribution.

Pour répondre aux souhaits de la commission de communication, formulés à l'occasion de sa réunion du 14 octobre 2015, la présentation des deux derniers numéros a évolué. Entre autres, la page de couverture a changé et les différents articles ont été regroupés par catégories, à savoir : associations, activités, reportages...

Ensuite, M. Wallerand remercie les responsables d'associations qui ont à cœur d'adresser au comité articles et photos relatifs à leurs activités pour alimenter cette revue. C'est une démarche qui doit devenir naturelle pour l'ensemble de nos associations de façon à faire connaître leurs activités aux cheminots.

M. Péchon estime que les coordonnées du comité figurant en page 3 sont trop discrètes, il faudrait les redimensionner. Il serait également intéressant de placer un flash-code en première page, dès lors que de plus en plus de téléphones portables sont équipés de cette technique d'accès direct aux sites internet. Il ajoute que cela serait intéressant pour le comité Nord de l'UAICF d'avoir un lien sur le site des différents CE. Enfin, il fait savoir que le site de son CER est mal conçu, il faut surfer longtemps avant de trouver l'information recherchée. Il fera le nécessaire pour modifier contenu et présentation.

Pour M. Gondo, cet ajout de flash-code ne pose aucun problème et ce sera fait à l'occasion de la prochaine édition des Echos. Par ailleurs, il indique qu'il continue à mettre à jour régulièrement le site internet du comité Nord et qu'il vient de mettre en ligne le dernier numéro des Echos.

M. Wallerand signale enfin la sortie d'une nouvelle publication périodique au comité des Services centraux ayant pour nom « Le Phoenix » ; il convient de lui souhaiter longue vie. Par contre, il a pu lire en page 3 la phrase suivante : « En 2014, nous avons découvert que notre comité n'avait pas de statuts alors qu'il devait en avoir ».

Surprenante déclaration dès lors que, statutairement, un comité de l'UAICF a pour mission de regrouper les associations situées sur son territoire géographique. Ce n'est pas le cas pour le comité des services centraux qui fut créé en 1938, en même temps que les autres, mais uniquement pour regrouper les associations culturelles des cheminots affectés aux directions fonctionnelles - donc nationales - de l'entreprise. Son absence de statuts, liée à cette situation, ne l'a pas empêché de fonctionner sans problème jusqu'à cette « découverte » de 2014.

En tout cas, la nouvelle situation juridique du comité des Services centraux s'oppose aujourd'hui aux dispositions de l'article 7 b) des statuts de l'UAICF, relatives à la composition de ses comités.

4. Conseil d'administration de l'Union - commentaires

M. Hanar évoque les différents points débattus lors de ce conseil d'administration :

D'abord, un grave désaccord qui est survenu au sein de la commission des AGP et que le conseil d'administration de l'Union a été appelé à régler par un vote. En l'absence des principaux intéressés, les explications apportées préalablement à ce vote ont été confuses et il était pour le moins difficile aux administrateurs de prendre parti.

Pour M. Wallerand, en annulant l'attribution d'un prix par un jury dont les décisions sont réputées sans appel, il était clair que la commission avait fait preuve, pour le moins, de légèreté et il maintient qu'il n'appartenait pas au CA de cautionner cette infraction à la règle.

M. Gondo ajoute qu'il a été lui aussi victime de cette légèreté puisque l'aérographe qu'il utilise pour peindre a été classé en catégorie 2 du règlement technique sans aucune concertation préalable. C'est une absurdité dès lors que ces catégories servent uniquement à classer les différents produits destinés aux arts graphiques, à savoir : huile, aquarelle, gouache, encres... et non pas les outils utilisés par les artistes dont, bien entendu, l'aérographe.

M. Hanar indique ensuite que, sur le plan financier, a été évoquée et adoptée à cette réunion la possibilité pour les comités de contracter un prêt auprès de l'Union pour financer des projets coûteux, tel l'achat d'un photocopieur pour le comité Est.

A ce sujet, M. Hanar rappelle que l'Union a été officiellement invitée par le comité Nord à prendre en compte dans son budget de fonctionnement les frais occasionnés aux comités pour leurs actions de communication en vue de leur verser une subvention spécialement destinée à ce poste. A ce jour, aucune réponse n'a encore été apportée à cette demande.

Enfin, a été évoquée l'application à l'ensemble de l'UAICF des nouveaux statuts adoptés par l'assemblée générale extraordinaire de l'Union le 20 mai 2016 à Port-Vendres. Ainsi, les comités et associations ont jusqu'au 30 juin 2017 pour modifier leurs statuts en vigueur et une marche à suivre leur sera transmise prochainement pour les aider dans leurs démarches. M. Hanar pense qu'il sera très difficile de faire adopter ces nouveaux statuts par l'ensemble des associations.

M. Wallerand abonde dans ce sens en soulignant qu'elles n'ont d'autre alternative que de les adopter sous peine d'exclusion de l'UAICF.

Le prochain conseil d'administration de l'Union aura lieu le 6 octobre 2016, M. Hanar y participera. M. Lecoq, second délégué titulaire du comité, retenu par d'autres engagements, sera remplacé par M. de Beukelaer.

5. Manifestations passées et à venir

M. Hanar procède à la lecture du tableau des manifestations (annexe 1)

a) Manifestations passées (depuis le 7 juin 2016)

- **Coupe d'automne** : organisée par le Photo-club d'Amiens-Longueau, elle a eu lieu le 11 juin 2016 à Amiens. De très bons résultats, notamment du Littoral-Photo de Calais qui, malgré les problèmes de logement auxquels il est confronté, présente toujours des œuvres de haut niveau.
- **Festival international de chant choral** : a eu lieu du 16 au 19 juin 2016 à Tallin en Estonie.
- **Tournoi international de bridge** : a eu lieu du 21 au 26 juin 2016 à Svendborg au Danemark.

b) Manifestations à venir

- **Exposition régionale de modélisme « Tergnier Model'Expo »** : aura lieu les 22 et 23 octobre 2016 à Tergnier.
- **Rassemblement musical d'harmonies** : aura lieu les 5 et 6 novembre 2016 à Montdidier, avec un concert à Margny-lès-Compiègne le dimanche après-midi. Les quatre harmonies du Nord y participeront. La réunion de la commission technique régionale est prévue le 20 septembre prochain au comité Nord pour la mise au point de son organisation.
- **Stage national de photographie** : aura lieu du 17 au 24 octobre prochain à Tours. Le Ciné-photo-club de Paris-Nord y participera.
- **Exposition nationale de modélisme** : organisée par le comité Nord, elle se tiendra à Longueau les 1^{er} et 2 octobre 2016 à l'occasion de la 3^e Fête du rail. M. Lecoq indique que peu d'associations d'autres comités participeront à cette exposition. La préparation de cette manifestation a été longue et difficile pour les organisateurs.

- **Rassemblement national de module junior** : également organisé par le comité Nord, il aura lieu à Tergnier et donnera lieu à l'exposition des 22 et 23 octobre 2016 citée plus haut.
- **Concours national de photographie** : aura lieu à Caen le 15 octobre 2016.
- **Tournoi national de bridge** : aura lieu à Vic-sur-Cère du 30 septembre au 3 octobre 2016. Le Club de Bridge d'Amiens y participera.
- **Forum national de généalogie** : se tiendra à Toulouse les 18 et 19 novembre 2016.
- **Exposition internationale des arts graphiques et plastiques** : du 13 au 16 octobre 2016 à Vienne en Autriche.
- **Concours international de photographie** : du 20 au 24 octobre 2016 à Hendaye.
- **Rassemblement international de module junior** : du 25 au 31 octobre 2015 à Riga en Lettonie.

Concernant les manifestations 2017 :

M. De Beukelaer annonce que le concours régional de cinéma aura lieu le 11 mars à Paris.

Mme Karafa précise que le festival national de danse aura lieu les 27 et 28 mai à Miramas.

c) Manifestations nationales 2018 : propositions de candidatures

Lors du dernier conseil d'administration, le comité Nord avait posé sa candidature pour organiser plusieurs manifestations sur son territoire en 2018 :

- **Festival national de musique** : dans le même principe que le rassemblement musical Nord 2017, l'hébergement et la restauration pourront se faire au centre du CCGPF de Montdidier « les 3 DOMS » et le concert à Margny-lès-Compiègne.
- **Rassemblement national de bridge** : Le Club de Bridge d'Amiens se chargera de l'organisation de cette manifestation. Elle aura lieu en Alsace.
- **Exposition nationale des arts graphiques et plastiques** : le comité Nord a pris une option pour l'organiser à Paris. Suite aux problèmes rencontrés cette année par une mauvaise application du règlement, M. Gondo, Président de l'AACFF, ne participera pas à cette organisation. Une commission technique régionale des arts graphiques et plastiques aura lieu le 21 septembre prochain, le sujet sera évoqué à cette occasion.
- **Concours national de photographie** : cette information a été communiquée lors de la dernière CTN de photographie. Cela sera confirmé auprès de Mme Galhaut lors de la réunion des Présidents de CTR qui aura lieu dans l'après-midi.

6. Questions diverses

• Assemblée générale du comité Nord 2017

La prochaine assemblée générale aura lieu à Arras le samedi 1^{er} avril 2017. Les réservations nécessaires ont été faites auprès de l'hôtel Mercure, où se tiendront la réunion et la restauration. Un échéancier a été établi pour payer l'acompte de 85 % exigé par l'établissement.

• Festival régional de danses 2018

Mme Karafa indique que le festival régional de danse aura lieu en 2018. Les associations d'Hellemmes et de Lille ont été sollicitées pour étudier la possibilité de l'organiser.

• Local du 3^e étage du 44 rue Louis Blanc

M. De Beukelaer annonce que, suite à son entretien avec M. Pechon, Président des activités sociales du CER SNCF Mobilités de Paris-Nord, le local du 3^e étage, tant attendu pour la section photo du CPCPN, sera récupéré par la SNCF pour des raisons de services. Néanmoins, la section conservera ses deux locaux au 39 bis boulevard de la Chapelle.

Il annonce également le décès d'un adhérent de son association, Paul Navarro, à l'âge de 68 ans.

Pour information, l'assemblée générale du CPCPN aura lieu le 24 mars 2017.

- **Commission technique national des ATP**

M. Charloton explique que depuis le départ de Patrice Gémieux, il est le seul délégué à la commission nationale des arts et traditions populaires. Comment peut-il faire pour se faire remplacer s'il a un empêchement. M. Hanar lui indique qu'il peut déléguer un membre de son association pour le remplacer.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Hanar remercie les participants et lève la séance à 11 h 30. La date de la prochaine réunion du conseil d'administration est fixée au **mardi 6 décembre 2016 à 9 h 45**.

Georges Wallerand
Secrétaire du comité UAICF Nord

Manifestations passées - depuis le 7 juin 2016

Annexe 1

Manifestations régionales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
Photographie	Coupe d'automne	Amiens	11 juin	<i>Tous les clubs photo du Nord</i>	

Manifestations nationales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
Néant					

Manifestations internationales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
Chant choral	Festival	Tallin - Estonie	16 au 19 juin		
Bridge	Tournoi	Svenborg - Danemark	21 au 26 juin		

Manifestations à venir

Manifestations régionales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
Modélisme-Patrimoine	Exposition	Tergnier	22 et 23 octobre	<i>associations de modélisme</i>	
Musique	Rassemblement musical	Montdidier	5 et 6 novembre	2109	<i>Harmonie de Chambly Moulin-Neuf</i>
				2110	<i>Orchestre d'harmonie du chemin de fer du Nord</i>
				2209	<i>Avenir musical des cheminots de Longueau (AMCL)</i>
				2312	<i>Union musicale des cheminots de l'Artois (UMCA)</i>

Manifestations nationales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
Photographie	Stage	Tours	17 au 24 septembre	2 1 05	<i>Ciné-Photo-Club de Paris-Nord</i>
Modélisme-Patrimoine	Exposition (Fête du Rail)	Longueau	1er et 2 octobre	<i>associations de modélisme + associations Amiens</i>	
Modélisme-Patrimoine	Rassemblement module junior	Tergnier	22 et 23 octobre	<i>associations de modélisme</i>	
Photographie	Concours	Caen	15 octobre 2016		
Bridge	Tournoi	Vic-sur-Cère	30 septembre au 3 octobre	2303	<i>Club de Bridge d'Amiens</i>
Généalogie	Forum	Toulouse	18 et 19 novembre	<i>Pas de participation du Nord</i>	

Manifestations internationales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
Arts graphiques et plastiques	Exposition	Vienne - Autriche	13 au 16 octobre		
Photographie	Concours	Hendaye - France	20 au 24 octobre		
Modélisme-Patrimoine	Rassemblement	Riga - Lettonie	25 au 31 octobre		